



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 1: Identification

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale **HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray**
Numéro(s) alternatif(s) 10-LSMS-LG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Emploi général

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Blair Rubber Co.
5020 Enterprise Parkway
Seville Ohio 44273
Etats-Unis

Téléphone: 1-800-321-5583
Téléfax: 1-330-769-9334
e-mail: Technical@BlairRubber.com
Site web: BlairRubber.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence 800-424-9300 (Chemtrec)
202-483-7616 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

| Rubrique | Classe de danger | Catégorie | Classe et catégorie de danger | Mention de danger |
|----------|---|-----------|-------------------------------|-------------------|
| A.6 | cancérogénicité | 2 | Carc. 2 | H351 |
| A.8D | toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence) | 3 | STOT SE 3 | H336 |
| A.10 | danger en cas d'aspiration | 1 | Asp. Tox. 1 | H304 |
| B.6 | liquide inflammable | 3 | Flam. Liq. 3 | H226 |

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Le produit est combustible et il peut s'enflammer au contact avec des sources d'inflammation potentielles.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention Danger
d'avertissement

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

- Pictogrammes

GHS02, GHS07, GHS08



- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

- Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P331 Ne PAS faire vomir.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

- Composants dangereux pour l'étiquetage Parachlorobenzotrifluorure, C9-C11 Isoalkanes, Titane dioxyde

2.3 Autres dangers

Dangers non classés autrement

Peut être nocif par contact cutané (catégorie 5 du SGH: toxicité aiguë - cutanée).
Peut être nocif par inhalation (catégorie 5 du SGH: toxicité aiguë - inhalation).
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (catégorie 1 du SGH: toxicité aquatique - aiguë et/ou chronique).

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31








RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

| Nom de la substance | Identificateur | %M | Classification selon SGH | Pictogrammes |
|----------------------------|----------------------|-----------|--|--|
| C9-C11 Isoalkanes | No CAS 68551-16-6 | 25 - < 50 | Acute Tox. 3 / H331 STOT SE 3 / H336 Asp. Tox. 1 / H304 Flam. Liq. 3 / H226 |     |
| Parachlorobenzotrifluoride | No CAS 98-56-6 | 10 - < 25 | Carc. 2 / H351 Flam. Liq. 3 / H226 |   |
| Titanium dioxide | No CAS 13463-67-7 | 1 - < 5 | Carc. 2 / H351 |  |

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de ma-laise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets narcotiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.

Produits de combustion dangereux

Oxydes azotés (NO_x), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Poussières combustibles, peut provoquer des risques d'explosion. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Éviter les sources d'inflammation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- Indications/informations spécifiques

Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

- Risques d'inflammabilité

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Protéger du rayonnement solaire.

- Exigences en matière de ventilation

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail) | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------------|------------|--------------------------|--------------|-----------------------------|---------------|------------------------------|----------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Pays | Nom de l'agent | No CAS | Identi- fica- teur | VME [ppm] | VME [mg/m ³] | VLCT [ppm] | VLCT [mg/m ³] | VP [ppm] | VP [mg/ m ³] | Men- tion | Source |
| CA | dioxyde de titane | 13463-67-7 | OEL (AB) | | 10 | | | | | | OHS Code |
| CA | dioxyde de titane | 13463-67-7 | OEL (ON- MoL) | | 10 | | | | | | MoL |
| CA | dioxyde de titane | 13463-67-7 | OEL (BC) | | 10 | | | | | dust | "BC Re- gula- tion" |
| CA | dioxyde de titane | 13463-67-7 | PEV/ VEA | | 10 | | | | | dust, noAsb_ less1Si | Regula- tion OHS |
| CA | dioxyde de titane | 13463-67-7 | OEL (BC) | | 3 | | | | | r | "BC Re- gula- tion" |
| CA | cellulose | 9004-34-6 | OEL (AB) | | 10 | | | | | | OHS Code |
| CA | cellulose | 9004-34-6 | OEL (ON- MoL) | | 10 | | | | | | MoL |
| CA | cellulose | 9004-34-6 | OEL (BC) | | 10 | | | | | dust | "BC Re- gula- tion" |
| CA | cellulose | 9004-34-6 | OEL (BC) | | 3 | | | | | r | "BC Re- gula- tion" |
| CA | Cellulose (paper fibres) | 9004-34-6 | PEV/ VEA | | 10 | | | | | dust, noAsb_ less1Si | Regula- tion OHS |

Mention

dust comme poussière

noAsb_less1S ne contient pas d'amiante, et moins de 1% de silice cristalline

il

r fraction alvéolaire

VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

| DNEL pertinents des composants du mélange | | | | | | |
|---|---------|-------|-------------------------|---|--------------------------|--------------------------------|
| Nom de la substance | No CAS | Effet | Seuil d'exposition | Objectif de protection, voie d'exposition | Utilisé dans | Durée d'exposition |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | DNEL | 0.029 mg/m ³ | homme, par inhalation | travailleur (industriel) | chronique - effets systémiques |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | DNEL | 0.017 mg/kg de pc/jour | homme, cutané | travailleur (industriel) | chronique - effets systémiques |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | DNEL | 17.6 µg/cm ² | homme, cutané | travailleur (industriel) | aiguë - effets locaux |

| PNEC pertinents des composants du mélange | | | | | | |
|---|---------|-------|--------------------|-----------------------|---|-------------------------|
| Nom de la substance | No CAS | Effet | Seuil d'exposition | Organisme | Milieu de l'environnement | Durée d'exposition |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | PNEC | 2 µg/l | organismes aquatiques | eau douce | court terme (cas isolé) |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | PNEC | 0.2 µg/l | organismes aquatiques | eau de mer | court terme (cas isolé) |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | PNEC | 0.032 mg/l | organismes aquatiques | installation de traitement des eaux usées (STP) | court terme (cas isolé) |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | PNEC | 0.022 mg/kg | organismes aquatiques | sédiments d'eau douce | court terme (cas isolé) |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | PNEC | 0.002 mg/kg | organismes aquatiques | sédiments marins | court terme (cas isolé) |
| Parachlorobenzotri-fluoride | 98-56-6 | PNEC | 0.026 mg/kg | organismes terrestres | sol | court terme (cas isolé) |

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

| | |
|---------------|-------------------------|
| État physique | liquide |
| Couleur | light gray |
| Particule | non pertinent (liquide) |
| Odeur | caractéristique |

Autres paramètres de sécurité

| | |
|---|--|
| (valeur de) pH | non déterminé |
| Point de fusion/point de congélation | non déterminé |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | >133.8 °C à 1 atm |
| Point d'éclair | 39 °C à 1 atm |
| Taux d'évaporation | non déterminé |
| Inflammabilité (solide, gaz) | non pertinent, (fluide) |
| Pression de vapeur | non déterminé |
| Densité | non déterminé |
| Densité de vapeur | cette information n'est pas disponible |
| Densité relative | des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles |
| Solubilité(s) | non déterminé |

Coefficient de partage

| | |
|---------------------------|--|
| - n-octanol/eau (log KOW) | cette information n'est pas disponible |
|---------------------------|--|



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

| | |
|-----------------------------------|--|
| Température d'auto-inflammabilité | >200 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz) |
| Viscosité | non déterminé |
| Propriétés explosives | aucune |
| Propriétés comburantes | aucune |

9.2 Autres informations

| | |
|--|---|
| Contenu liquide | 95.63 % |
| Teneur en matières solides | 5.536 % |
| Classe de température (États-Unis selon NEC 500) | T3 (température de surface maximale admissible sur l'équipement: 200°C) |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et "Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

En cas de chauffage:

Risque d'allumage

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Comburants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

SGH des Nations unies, annexe 4: Peut être nocif par contact cutané ou par inhalation.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange

| Nom de la substance | No CAS | Voie d'exposition | ETA |
|---------------------|------------|--------------------|--------------|
| C9-C11 Isoalkanes | 68551-16-6 | inhalation: vapeur | >9.3 mg/l/4h |

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 12: Données écologiques

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange | | | | | |
|--|------------|-------|-------------|------------------------|--------------------|
| Nom de la substance | No CAS | Effet | Valeur | Espèce | Durée d'exposition |
| C9-C11 Isoalkanes | 68551-16-6 | LL50 | >1,000 mg/l | poisson | 24 h |
| C9-C11 Isoalkanes | 68551-16-6 | EL50 | >1,000 mg/l | invertébrés aquatiques | 24 h |
| C9-C11 Isoalkanes | 68551-16-6 | LC50 | >0.004 mg/l | invertébrés aquatiques | 96 h |
| C9-C11 Isoalkanes | 68551-16-6 | EC50 | >0.004 mg/l | invertébrés aquatiques | 48 h |
| Parachlorobenzotrifluorure | 98-56-6 | LC50 | 6.5 mg/l | poisson | 24 h |
| Parachlorobenzotrifluorure | 98-56-6 | ErC50 | >0.41 mg/l | algue | 72 h |
| Parachlorobenzotrifluorure | 98-56-6 | EC50 | >0.41 mg/l | algue | 72 h |

| Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange | | | | | |
|--|------------|-------|------------|------------------|--------------------|
| Nom de la substance | No CAS | Effet | Valeur | Espèce | Durée d'exposition |
| C9-C11 Isoalkanes | 68551-16-6 | LL50 | >100 mg/l | poisson | 3 h |
| Parachlorobenzotrifluorure | 98-56-6 | EC50 | 242.1 mg/l | micro-organismes | 30 min |

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour le traitement des déchets

Récupération ou régénération des solvants.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

| | |
|---------------|---------|
| RTMD de l'ONU | UN 1993 |
| Code IMDG | UN 1993 |
| OACI-IT | UN 1993 |

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|---------------|-----------------------------|
| RTMD de l'ONU | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. |
| Code IMDG | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. |
| OACI-IT | Flammable liquid, n.o.s. |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|---------------|---|
| RTMD de l'ONU | 3 |
| Code IMDG | 3 |
| OACI-IT | 3 |

14.4 Groupe d'emballage

| | |
|---------------|-----|
| RTMD de l'ONU | III |
| Code IMDG | III |
| OACI-IT | III |

14.5 Dangers pour l'environnement

| | |
|---|------------------------------------|
| | dangereux pour le milieu aquatique |
| Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique) | C9-C11 Isoalkanes |

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Il n'y a aucune information additionnelle.



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

| | |
|------------------------------|--|
| Numéro ONU | 1993 |
| Classe | 3 |
| Dangers pour l'environnement | OUI (dangereux pour le milieu aquatique) |
| Groupe d'emballage | III |
| Étiquette(s) de danger | 3, poisson et arbre |



| | |
|-----------------------------|--------------------|
| Dispositions spéciales (DS) | 223, 274 (UN RTDG) |
| Quantités exceptées (EQ) | E1 (UN RTDG) |
| Quantités limitées (LQ) | 5 L (UN RTDG) |

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

| | |
|------------------------|--|
| Polluant marin | OUI (dangereux pour le milieu aquatique) (C9-C11 Isoalkanes) |
| Étiquette(s) de danger | 3, poisson et arbre |



| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Dispositions spéciales (DS) | 223, 274, 955 |
| Quantités exceptées (EQ) | E1 |
| Quantités limitées (LQ) | 5 L |
| EmS | F-E, <u>S-E</u> |

| | |
|---|---|
| Catégorie de rangement (stowage category) | A |
|---|---|

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

| | |
|------------------------------|--|
| Dangers pour l'environnement | OUI (dangereux pour le milieu aquatique) |
| Étiquette(s) de danger | 3 |



| | |
|-----------------------------|------|
| Dispositions spéciales (DS) | A3 |
| Quantités exceptées (EQ) | E1 |
| Quantités limitées (LQ) | 10 L |



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales (États-Unis)

Toxic Substance Control Act (TSCA)

tous les composants sont énumérés (ACTIVE)

Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III)

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)

- List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

aucun des composants n'est énuméré

Clean Air Act

aucun des composants n'est énuméré

Right to Know Hazardous Substance List

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

| Nom de la substance | No CAS | Remarques | Classifications |
|---------------------|------------|-----------|-----------------|
| Titanium dioxide | 13463-67-7 | | |

California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

| Proposition 65 List of chemicals | | | |
|--|------------|--|----------------------|
| Nom selon l'inventaire | No CAS | Remarques | Type of the toxicity |
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | airborne, unbound particles of respirable size | cancer |
| p-chloro- α,α,α -trifluorotoluene (para-Chloro-benzotrifluoride, PCBTF) | 98-56-6 | | cancer |

Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

| Catégorie | Évaluation | Description |
|--------------|------------|--|
| Chronic | * | chronic (long-term) health effects may result from repeated overexposure |
| Health | 0 | no significant risk to health |
| Flammability | 2 | material that must be moderately heated or exposed to relatively high ambient temperatures before ignition can occur |



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

| Catégorie | Évaluation | Description |
|---------------------|------------|--|
| Physical hazard | 0 | material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive |
| Personal protection | - | |

NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

| Catégorie | Degré de danger | Description |
|----------------|-----------------|--|
| Flammability | 2 | material that must be moderately heated or exposed to relatively high ambient temperatures before ignition can occur |
| Health | 0 | material that, under emergency conditions, would offer no hazard beyond that of ordinary combustible material |
| Instability | 0 | material that is normally stable, even under fire conditions |
| Special hazard | | |

Règlementations nationales (Canada)

Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

Inventaires nationaux

| Pays | Inventaire | Status |
|------|------------|--|
| AU | AIIC | tous les composants sont énumérés |
| CA | DSL | tous les composants sont énumérés |
| CN | IECSC | tous les composants sont énumérés |
| EU | ECSI | les composants ne sont pas tous énumérés |
| EU | REACH Reg. | les composants ne sont pas tous énumérés |
| JP | CSCL-ENCS | les composants ne sont pas tous énumérés |
| JP | ISHA-ENCS | les composants ne sont pas tous énumérés |
| KR | KECI | tous les composants sont énumérés |
| MX | INSQ | les composants ne sont pas tous énumérés |
| NZ | NZIoC | tous les composants sont énumérés |
| PH | PICCS | tous les composants sont énumérés |
| TR | CICR | les composants ne sont pas tous énumérés |
| TW | TCSI | tous les composants sont énumérés |
| US | TSCA | tous les composants sont énumérés (ACTIVE) |

Légende

AIIC Australian Inventory of Industrial Chemicals



Fiche de Données de Sécurité

Document #: SDS26123

HyKote(TM) Labor Sav'R Mastic Light Gray

Numéro de la version: GHS 0.1

Date d'établissement: 2023-05-31

Légende

| | |
|------------|---|
| CICR | Chemical Inventory and Control Regulation |
| CSCL-ENCS | List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS) |
| DSL | Liste intérieure des substances (LIS) |
| ECSI | CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP) |
| IECSC | Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China |
| INSQ | National Inventory of Chemical Substances |
| ISHA-ENCS | Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS) |
| KECI | Korea Existing Chemicals Inventory |
| NZIoC | New Zealand Inventory of Chemicals |
| PICCS | Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS) |
| REACH Reg. | substances enregistrées REACH |
| TCSI | Taiwan Chemical Substance Inventory |
| TSCA | Toxic Substance Control Act |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Principales références bibliographiques et sources de données

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

| Code | Texte |
|------|---|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H331 | Toxique par inhalation. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou des vertiges. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |

Informations générales

PRÉPARÉ PAR : Blair Rubber Research & Development Department

SITE WEB : BlairRubber.com

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement dans le cadre des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit. Bien que nous ayons déployé des efforts raisonnables pour nous assurer que les informations sont correctes, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de ou liés à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit.